

Désignation de l'entreprise : AK DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 8-10 GRAND RUE		13002 MARSEILLE	
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant ☐ *	
Numéro SIRET* 5 0 9 6 0 0 9 8 7 0 0 0 2 8			
		Exercice N clos le 30 0 9 2 0 2 5	
		N-1 30 0 9 2 0 2 4	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
	Frais de développement * CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF 1 159	AG 1 159	
	Fonds commercial (1) AH 138 294	AI 138 294 138 294	
	Autres immobilisations incorporelles	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AM	
	Terrains AN	AO	
	Constructions AP 153 047	AQ 82 675 70 371 78 024	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 182 970	AS 171 161 11 810 16 278	
	Autres immobilisations corporelles AT 1 054 998	AU 774 567 280 430 325 833	
Immobilisations en cours AV 3 750	AW 3 750		
Avances et acomptes AX	AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
Autres participations CU	CV		
Créances rattachées à des participations BB	BC		
Autres titres immobilisés BD	BE		
Prêts BF	BG		
Autres immobilisations financières* BH 129 105	BI 129 105 128 983		
TOTAL (II) BJ	1 663 323	BK 1 029 562	633 761 687 412
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements BL 16 769	BM 16 769 16 439	
	En cours de production de biens BN	BO	
	En cours de production de services BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR	BS	
	Marchandises BT 153 006	BU 153 006 183 605	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)* BX 43 229	BY 43 229 35 538	
	Autres créances (3) BZ 160 383	CA 160 383 155 648	
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
Disponibilités CF 17 368	CG 17 368 32 143		
Charges constatées d'avance (3)* CH 71 838	CI 71 838 67 024		
TOTAL (III) CJ	462 594	CK 462 594	490 396
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Ecart de conversion actif* (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	2 125 916	IA 1 029 562
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0	
		(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété *		Stocks Créances	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepu Quota

* Des modifications concernant cette rubrique sont prévues dans le décret n° 2022

Désignation de l'entreprise : AK DISTRIBUTION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :51 000.....)	DA	51 000	51 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 100	5 100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	155 953	323 580
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(48 824)	32 374
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	163 229	412 053
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	250 027	274 632
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	470 262	282 407
	Dettes fiscales et sociales	DY	176 883	179 513
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	35 953	29 204
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	933 125	765 755
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 096 354	1 177 808
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	831 193	760 823
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	85 680	32 095

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 096 354.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 337 327.27 Euros et dégageant un déficit de 48 824.30- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Accroissement de la concurrence par l'implantation d'enseignes concurrentes dont une enseigne discount ayant influé sur le volume d'activité

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société est filiale de la société LUMAR, société tête de groupe et a fait option pour l'intégration fiscale depuis l'exercice ouvert le 1/10/2021.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	139 453		
Installations générales agencements aménagements des constructions	153 047		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	186 585		
Installations générales agencements aménagements divers	934 815		26 433
Matériel de transport	23 180		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	72 710		499
Immobilisations corporelles en cours			3 750
TOTAL	1 370 335		30 682
Prêts, autres immobilisations financières	128 983		123
TOTAL	128 983		123
TOTAL GENERAL	1 638 771		30 805

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			139 453	139 453
Installations générales agencements aménagements constr.			153 047	153 047
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 614	182 970	182 970
Installations générales agencements aménagements divers		2 275	958 973	958 973
Matériel de transport			23 180	23 180
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		364	72 845	72 845
Immobilisations corporelles en cours			3 750	3 750
TOTAL		6 253	1 394 764	1 394 764
Prêts, autres immobilisations financières			129 105	129 105
TOTAL			129 105	129 105
TOTAL GENERAL		6 253	1 663 323	1 663 323

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 159			1 159
Installations générales agencements aménagements constr.		75 022	7 653		82 675
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		170 307	4 468	3 614	171 161
Installations générales agencements aménagements divers		642 771	54 130	2 275	694 626
Matériel de transport		13 997	4 636		18 633
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		48 104	13 569	364	61 309
TOTAL		950 200	84 456	6 253	1 028 403
TOTAL GENERAL		951 359	84 456	6 253	1 029 562
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.		7 653			
Instal.techniques matériel outillage indus.		4 468			
Instal.générales agenc.aménag.divers		54 130			
Matériel de transport		4 636			
Matériel de bureau informatique mobilier		13 569			
TOTAL		84 456			
TOTAL GENERAL		84 456			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 613		2 613		
TOTAL	2 613		2 613		
TOTAL GENERAL	2 613		2 613		
Dont dotations et reprises d'exploitation			2 613		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	129 105	0	129 105
Autres créances clients	43 229	43 229	
Personnel et comptes rattachés	960	960	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 096	28 096	
Groupe et associés	94 552	94 552	
Débiteurs divers	36 775	36 775	
Charges constatées d'avance	71 838	71 838	
TOTAL	404 555	275 450	129 105

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	85 680	85 680		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	164 347	62 415	101 932	
Fournisseurs et comptes rattachés	470 262	470 262		
Personnel et comptes rattachés	118 897	118 897		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 640	52 640		
Impôts sur les bénéfices	462	462		
Taxe sur la valeur ajoutée	90	90		
Autres impôts taxes et assimilés	4 793	4 793		
Autres dettes	35 953	35 953		
TOTAL	933 125	831 193	101 932	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	78 190			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Catégorie unique	1.0000	51 000			51 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce	138 294			138 294	
Total	138 294			138 294	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	18 220	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	9 322
Total	9 322

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 396
Dettes fiscales et sociales	113 365
Autres dettes	33 977
Total	148 738

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	71 838
Total	71 838

AK DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 51 000 euros
Siège social : 8 Grand Rue 19/21 Rue de la République 8/10 rue du
Chevalier Roze
13002 MARSEILLE
509 600 987 RCS MARSEILLE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 mars 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2025

L'Associée Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à -48 824 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -48 824 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte « autres réserves » 148 824 euros

Des sommes distribuables s'élevant ainsi à 100 000 euros

A titre de dividende à l'Associée Unique 100 000,00 euros

Soit 1,96 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 31 mars 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	200 000,00	0,00	200 000,00
N-2	230 000,00	0,00	230 000,00
N-3	200 000,00	0,00	200 000,00

Certifié conforme
La Présidente

